

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU GRAND GUERET

Extrait

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-deux, le huit juillet à dix heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'auditorium de la Bibliothèque Multimédia, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Etaient présents : M. Guy ROUCHON, Mme Josiane GUERRIER suppléante de Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Christophe LAVAUD, Mme Marie-France DALOT, M. Thierry BAILLIET, Mme Olivia BOULANGER, MM. Eric CORREIA, Henri LECLERE, Christophe MOUTAUD, Mme Françoise OTT, MM. François VALLES, Guillaume VIENNOIS, Jean-Pierre LECRIVAIN, Mme Ludivine CHATENET, MM. Jean-Paul BRIGNOLI, François BARNAUD, Alain CLEDIERE, Michel SAUVAGE, Mmes Michèle ELIE, M. Eric BODEAU, Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Armelle MARTIN, MM. Xavier BIDAN, Pierre AUGER, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD

Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : Mme Mireille FAYARD à M. Guy ROUCHON, Mme Sabine ADRIEN à M. François VALLES, Mme Mary-Line COINDAT à M. Eric BODEAU, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS à Mme Françoise OTT, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. Guillaume VIENNOIS, M. Erwan GARGADENNEC à Mme Françoise OTT, Mme Claire MORY à M. Eric CORREIA, M. Ludovic PINGAUD à M. Henri LECLERE, Mme Corinne TONDUF à M. Guillaume VIENNOIS, M. Jacques VELGHE à M. François BARNAUD, Mme Corinne COMMERGNAT à M. François BARNAUD, M. Patrick GUERIDE à Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Philippe BAYOL à M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Patricia GODARD à Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, M. Jean-Luc MARTIAL à M. Pierre AUGER

Etaient excusés : MM. Thierry DUBOSCLARD, Michel PASTY, Mme Sylvie BOURDIER, MM. Gilles BRUNATI, Benoît LASCoux, Mme Véronique VADIC, M. Dominique VALLIERE, Mme Célia BOIRON, MM. Patrick ROUGEOT

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 31

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 15

Nombre de membres excusés : 9

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres votants : 46

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul BRIGNOLI

BUDGET ANNEXE – EAU POTABLE REGIE - DECISION MODIFICATIVE N°3 - 2022

Rapporteur : M. Eric BODEAU

Le principe d'UNITE applicable aux budgets locaux prévoit la possibilité d'ajuster tout au long de l'année les prévisions budgétaires initiales, par le biais de décisions modificatives. Ces décisions modificatives restent soumises aux mêmes conditions de vote que le budget primitif, eu égard au principe de parallélisme des formes.

La décision modificative n°3 concerne les écritures suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 022 – Dépenses imprévues..... - 399.00 €

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante 399.00 €

- Clôture pour insuffisance d'actif (jugement Tribunal Judiciaire de Guéret) 399.00 €

■ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- NEANT

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION D'EXPLOITATION									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitres	BP 2022	DM3	Proposition 2022	Chapitres	BP 2022	DM3	Proposition 2022	Chapitres	BP 2022
011	Charges de caractère général	2 431 300,92 €		002	Résultat d'exploitation reporté		823 948,55 €		
012	Charges de personnels et assimilées	435 128,00 €		013	Afféctation de charges		- €		- €
014	Afféctations de produits	80 000,00 €		70	Prestations de services		2 820 000,00 €		2 820 000,00 €
022	Dépenses imputées	171 905,91 €	399,00 €	73	Produits issus de la fiscalité		- €		- €
65	Autres charges de gestion courante	20 556,00 €	399,00 €	74	Subventions d'exploitation		- €		- €
66	Charges financières	55 000,00 €		75	Autres produits de gestion courante		- €		- €
67	Charges exceptionnelles	279 286,06 €		77	Produits exceptionnels		587 719,72 €		587 719,72 €
68	Dotations aux provisions	- €		78	Reprises sur provisions		- €		- €
	TOTAL OPERATIONS REELLES	3 473 176,89 €			TOTAL OPERATIONS REELLES		4 231 668,27 €		4 231 668,27 €
023	Virement à fin de financement	362 491,38 €					- €		- €
042	Transferts entre sections	533 000,00 €		042	Transferts entre sections		137 000,00 €		137 000,00 €
	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	895 491,38 €			TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE		137 000,00 €		137 000,00 €
	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	4 368 668,27 €			TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		4 368 668,27 €		4 368 668,27 €

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20220708-209_22-BF
Date de télétransmission : 18/07/2022
Date de réception préfecture : 18/07/2022

SECTION D'INVESTISSEMENT

■ DEPENSES D'INVESTISSEMENT

NEANT

■ RECETTES D'INVESTISSEMENT

NEANT

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

		SECTION D'INVESTISSEMENT								
		DEPENSES		RECETTES						
Chapitres		BP 2022	DM3	Proposition 2022						
001	Déficits antérieurs reportés	- €		- €	001	Excédents antérieurs reportés	661 790,73 €		Proposition 2022	661 790,73 €
020	Dépenses imputées	- €		- €	10	Dotations, fonds divers et réserves (c/1068)	461 668,67 €			461 668,67 €
10	Dotations, fonds divers et réserves (c/1068)	14 480,72 €		14 480,72 €	16	Emprunts et dettes	637 895,00 €			637 895,00 €
16	Emprunts et dettes	166 000,00 €		166 000,00 €	13	Subvention d'investissement	1 722 593,77 €			1 722 593,77 €
20	Immobilisations incorporelles	311 375,00 €		311 375,00 €	27	Autres immobilisations financières	- €			- €
21	Immobilisations corporelles	572 029,34 €		572 029,34 €			- €			- €
23	Immobilisations en cours	3 178 554,49 €		3 178 554,49 €			- €			- €
	TOTAL OPERATIONS REELLES	4 227 958,83 €		4 227 958,83 €		TOTAL OPERATIONS REELLES	3 483 948,17 €			3 483 948,17 €
040	Transferts en fonctionnement	- €		- €	021	Virement du fonctionnement	362 491,38 €			362 491,38 €
		137 000,00 €		137 000,00 €	040	Transferts entre sections	533 000,00 €			533 000,00 €
	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	137 000,00 €		137 000,00 €		TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	881 010,66 €			881 010,66 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 364 958,83 €		4 364 958,83 €		TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 364 958,83 €			4 364 958,83 €

Attestation de réception en préfecture
 D23-20034825-20220708-209_22-BF
 de télétransmission : 18/07/2022
 de réception préfecture : 18/07/2022

Délibération n°207/22 du 08/07/22

7. Finances locales - 7.1. Décisions budgétaires - 7.1.1. Finances

Vu l'avis favorable des membres présents à la Commission Finances, en date du 29 juin 2022.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- d'approuver les modifications budgétaires ci-dessus présentées ; et
- de charger Monsieur le Président de leur exécution.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Et ont signé les Membres présents
Pour Extrait Conforme
Le Président


Eric CORREAGUÉRET


Le Secrétaire de séance

M. J. Paul BRIGNOU

